

ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION
PRÉVISION 5 / 7 - 2011, CAUSES TARIFAIRES 2011 et 2012
(EN MILLIERS \$)

No de Ligne	Écarts	Budget Cause 2011	5 / 7 2011	Budget Cause 2012	Écarts
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
1	FRAIS REPORTÉS				
2					
3	(1)	(1 962)	5 850	3 888	13 790 9 902 (1)
4					
5	(2)	1 367	17 399	18 766	19 525 759
6		0	0	0	0
7		<u>(595)</u>	<u>23 249</u>	<u>22 654</u>	<u>33 315</u> <u>10 661</u>
8					
9					
10	IMMOBILISATIONS				
11					
12	(3)	(6 335)	35 363	29 028	31 359 2 331 (3)
13					
14		(725)	(663)	(1 388)	(1 554) (166)
15		155	(1 596)	(1 441)	(1 580) (140)
16		<u>(6 906)</u>	<u>33 105</u>	<u>26 199</u>	<u>28 225</u> <u>2 025</u>
17					
18		0	1 000	1 000	1 000 0
19					
20					
21	AMÉLIORATION DU RÉSEAU				
22		2 382	5 773	8 155	7 337 (818)
23		(1 656)	3 500	1 844	2 602 758
24		0	8 473	8 473	8 473 0
25		2 216	3 667	5 883	3 722 (2 161)
26		274	941	1 215	2 610 1 395
27		(6 726)	23 048	16 322	21 106 4 785
28		(55)	70	15	58 43
29	(4)	<u>(3 564)</u>	<u>45 471</u>	<u>41 907</u>	<u>45 908</u> <u>4 001</u> (4)
30					
31	TRANSMISSION - RÉSEAU				
32	(5)	1 200	630	1 830	1 143 (687)
33		<u>1 200</u>	<u>630</u>	<u>1 830</u>	<u>1 143</u> <u>(687)</u>
34					
35	ENTREPOSAGE DU GAZ				
36		170	230	400	2 951 2 551 (6)
37		<u>170</u>	<u>230</u>	<u>400</u>	<u>2 951</u> <u>2 551</u>
38					
39	INSTALLATIONS GÉNÉRALES				
40		725	4 275	5 000	4 040 (960)
41		275	125	400	125 (275)
42	(7)	(3 021)	8 852	5 831	2 775 (3 056) (7)
43		553	325	878	1 188 310
44		500	1 235	1 735	1 635 (100)
45		13	128	141	81 (60)
46	(8)	(2 319)	5 004	2 685	3 963 1 278 (8)
47		<u>(3 275)</u>	<u>19 944</u>	<u>16 669</u>	<u>13 807</u> <u>(2 863)</u>
48					
49		754	11 427	12 181	12 696 515
50					
51		341	171	512	127 (385)
52					
53	CONTRIBUTIONS				
54		0	0	0	0 0
55					
56					
57		<u>(11 280)</u>	<u>111 978</u>	<u>100 698</u>	<u>105 856</u> <u>5 158</u>
58					
59					
60		<u>(11 875)</u>	<u>135 227</u>	<u>123 352</u>	<u>139 171</u> <u>15 819</u>

**ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION
PRÉVISION 5/7 –2011, CAUSES TARIFAIRES 2011 ET 2012**

- 1
2
3
4 **1.** La hausse globale des investissements en 2012 est de 9,9 M\$. La hausse est
5 principalement expliquée par le fait que le projet SAP 2B, dont les investissements étaient
6 maintenus hors de la base de tarification en 2010 et en 2011, entre dans la base à partir de
7 2012. Ainsi, les additions de 8,6 M \$ projetés au dossier tarifaire 2012 seront dans la base
8 de tarification. L'écart résiduel de 1,3 M \$ (9,9 M \$ - 8,6 M \$) est expliqué par le fait que
9 certains projets, requis dans la poursuite d'amélioration des différents processus
10 opérationnels à l'intérieur de l'organisation, dont la réalisation était initialement projetée en
11 2011, sont reportés en 2012.
12
13
- 14 **2.** La hausse de 1,4 M \$ constatée entre les prévisions de la Cause 2011 et celles de la
15 révision budgétaire 5/7 2011 provient principalement d'une hausse des aides financières
16 versées sous forme de PRRC (programme de rétention par voie de rabais à la
17 consommation). Ces rabais sont utilisés pour maintenir la fourniture en gaz naturel comme
18 principale source d'énergie auprès de la clientèle existante. De nombreux efforts en ce sens
19 sont faits par le distributeur.
20
21
- 22 **3.** La baisse des investissements de 6,3 M\$ entre la cause 2011 et le 5/7 2011 s'explique
23 principalement par une diminution des petits clients dans le marché CII combinée à une
24 baisse des poses de compteurs pour ces clients. La hausse de 2,3 M\$ entre la cause 2012
25 et le 5/7 2011 s'explique principalement par une augmentation de 24 km en conduites
26 principales et en raison d'une augmentation du nombre de branchements des clients
27 résidentiels et de plus grands clients du CII.
28
- 29 **4.** Les écarts budgétaires entre la cause 2011 et le 5/7 2011 au niveau de l'amélioration du
30 réseau s'expliquent en partie par une redistribution des enveloppes budgétaires à travers
31 les différentes rubriques en fonction de la révision des priorités en cours d'année. Hormis
32 l'effet de ces redistributions, globalement, les prévisions budgétaires de l'amélioration du
33 réseau diminuent de 3,5 M\$ suite à l'identification de besoins plus précis quant aux travaux

1 requis par le MTQ (2.2M\$). De plus, l'investissement initialement prévu de 1,0 M\$ pour des
2 travaux sur la conduite principale sous le pont Jacques Cartier a été retiré de la prévision
3 5/7 2011. Ce projet a pris une certaine ampleur et sera soumis à la Régie car il s'avère qu'il
4 sera supérieur à 1,5M\$. Les variations entre la cause 2012 et le 5/7 2011 représente un
5 ajout d'environ 3,0 M\$ pour la gestion des actifs et d'environ 1,0 M\$ pour la réalisation d'un
6 ensemble de petits projets.

7
8 **5.** L'augmentation de 1,2 M\$ des investissements prévus en 2011 est reliée à un projet de
9 transmission qui n'était pas prévu lors de la cause 2011 pour la conduite St-Mathieu-
10 Contrecoeur.

11
12 **6.** La mise à niveau des réservoirs de l'usine de liquéfaction explique les investissements
13 supplémentaires prévus en 2012 (**R3729-2010**).

14
15 **7.** Une revue de la stratégie d'approvisionnement auprès des fournisseurs pour les
16 fourgonnettes a été effectuée et a permis de réévaluer à la hausse le cycle de vie des
17 véhicules, ce qui explique la diminution des investissements prévus au niveau des
18 équipements de transport pour 2011 et 2012.

19
20
21 **8.** L'écart de 2,3 M\$ entre le 5/7 et la cause 2011 s'explique essentiellement par le
22 remplacement d'un serveur de 1,0 M\$ prévu en 2011 mais devancé en 2010 ainsi que par
23 le report du remplacement des terminaux mobiles pour les techniciens (PDA) en 2012. En
24 conséquence la hausse des investissements anticipée en 2012 résulte de ce report ainsi
25 que des investissements requis pour l'implantation de Windows 7 prévue en 2012 de 0,4
26 M\$.

27
28 **9. Article 5 du Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la**
29 **Régie de l'énergie (article 73 de la Loi)**

30
31 Afin de satisfaire à l'article ci-haut mentionné, les demandes d'autorisation pour les
32 investissements, dont les coûts sont inférieurs au seuil de 1,5 M\$, doivent être faites par
33 catégorie d'investissements et doivent comporter les informations suivantes :

- 1 • la description synthétique des investissements et de leurs objectifs;
- 2 • les coûts associés à chaque catégorie d'investissements;
- 3 • la justification des investissements en relation avec les objectifs visés;
- 4 • l'impact sur les tarifs;
- 5 • l'impact sur la fiabilité du service de distribution de gaz naturel.

6 La page 1 du présent document présente les investissements qui sont prévus au cours de l'année
7 tarifaire 2011-2012. Ces investissements sont présentés sous deux rubriques générales à savoir
8 les frais reportés pour un total de 33,3 M\$ et les immobilisations pour un total de 105,9 M\$.

9 Les frais reportés comportent deux grandes catégories à savoir le développement informatique
10 pour un total de 13,8 M\$ et les programmes commerciaux pour un total de 19,5 M\$.

11 La page 9 de cette pièce fournit la description synthétique des investissements en termes de
12 développement informatique.

13 Pour ce qui est des programmes commerciaux, ces investissements correspondent aux
14 sommes versées en vertu des programmes de rabais à la consommation (PRC) et de rétention
15 par voie de rabais à la consommation (PRRC). Ces investissements sont intégrés à l'analyse de
16 rentabilité des projets de développement de réseau qui sont présentés au point
17 « Développement du réseau ».

18

1 Les immobilisations sont à leur tour ventilées de la manière suivante :

2 • **Développement de réseau (28,2 M\$)**

3 Les investissements prévus sous cette rubrique sont nécessaires pour assurer le
4 raccordement de la nouvelle clientèle. La page 10 du document présente une ventilation
5 de ces investissements entre les extensions de réseau supérieures et inférieures à
6 1,5 M\$, ainsi que les investissements nécessaires pour le raccordement sur et hors
7 réseau.

8 Les projets de développement de réseau sont réalisés en fonction de leur rentabilité. La
9 rentabilité projetée des nouveaux investissements est présentée dans chacun des
10 dossiers tarifaires à la pièce présentant la rentabilité du plan de développement (Gaz
11 Métro-3, Document 2).

12 • **Renforcement du réseau (1,0 M\$)**

13 La rentabilité des investissements du développement du réseau exclut toutefois les
14 investissements pour le renforcement du réseau puisque de tels investissements sont le
15 résultat d'une densification accrue d'un réseau existant qui ne pourrait survivre à l'ajout
16 de clients. L'impact sur les tarifs est intégré dans la présente demande tarifaire.

17 • **Amélioration du réseau (45,9 M\$) et Transmission/ réseau (1,1 M\$)**

18 Investissements nécessaires afin d'assurer la fiabilité du service de distribution du gaz
19 naturel et la sécurité du réseau. Ces rubriques présentées à la page 1 sont constituées
20 d'une part, de projets d'entretien préventif mis en place par le service d'ingénierie
21 permettant un ajout important à l'actif afin de prolonger de façon significative sa vie utile
22 et de prévenir des incidents majeurs et d'autre part, de projets d'entretien sécurité ayant
23 aussi pour but de prolonger de façon significative la durée de vie de l'équipement. Ils
24 sont mis en œuvre afin d'améliorer la sécurité des personnes, du réseau et de
25 l'approvisionnement gazier. Ces projets d'entretien préventif et d'entretien visant la
26 sécurité sont les éléments d'actifs suivants :

27 Les branchements d'immeubles sont remplacés lorsqu'il y a modification d'une conduite
28 principale ou dans le cas de fuite. Certaines modifications peuvent aussi être requises

1 sur les branchements, sur les régulateurs et sur les joints mécaniques.

2 Le programme annuel de protection cathodique consiste au remplacement ou à
3 l'installation d'anodes sacrificielles et de redresseurs de courant dans le but de maintenir
4 une différence potentielle entre la conduite et le sol environnant afin de préserver la
5 conduite.

6 Les sommes investies au niveau du mesurage sont principalement pour le
7 remplacement des compteurs neufs ou recyclés pour lesquels un sceau de non-
8 conformité a été apposé suite à leur inspection. Également, un projet d'investissement
9 est requis afin de se conformer au bulletin G-18 qui traite des nouvelles exigences de
10 Mesure Canada quant à l'application de la *Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz*
11 en ce qui a trait aux périodes de validité des sceaux pour deux types d'appareils de
12 conversion de volume de gaz. Ce projet a fait l'objet d'une demande spécifique à la
13 Régie (R-3576-2005), il se poursuivra jusqu'en 2012.

14
15 Les investissements au niveau des régulateurs de pression sont effectués à chaque
16 année pour la construction ou la rénovation de postes de détente et pré-détente, de
17 postes de mesurage, de postes de vannes et pour la peinture de ces postes dans le but
18 d'en prolonger la vie utile ainsi que le revêtement de la tuyauterie de ces postes.

19 Au niveau des postes de livraison, des améliorations sont apportées à chaque année,
20 telles que : le remplacement d'échangeur de chaleur, l'installation d'éclairage, d'abris, de
21 réservoirs et de systèmes d'odorant.

22 Des investissements sont requis annuellement au niveau des conduites principales afin
23 d'effectuer des remplacements de conduites corrodées, de conduites en acier
24 recouvertes de braies de houille et de conduites en aluminium et aussi, le remplacement
25 de vannes de sectionnement.

26 Au niveau du réseau de transmission, divers travaux sont effectués visant l'amélioration,
27 le remplacement ou la protection des actifs.

28 La page 1 de ce document présente la description synthétique ainsi que la ventilation
29 des coûts de ces investissements. L'impact sur les tarifs est intégré dans la présente

1 demande tarifaire.

2 • **Entreposage du gaz (3 M\$)**

3 Investissements nécessaires afin d'effectuer des mises à niveau aux normes
4 (ex. : Code Z-276) de l'Association canadienne de normalisation, d'assurer la fiabilité et
5 la sécurité entourant l'usine de liquéfaction et d'améliorer les procédés. L'impact sur les
6 tarifs est intégré dans la présente demande tarifaire.

7 • **Installations générales (13,8 M\$)**

8 Investissements nécessaires afin d'assurer l'entretien et l'amélioration des installations
9 générales. Voici quelques explications sur chacune des rubriques présentées à la page
10 1 :

11 Les investissements au niveau de la structure et de l'amélioration se composent de
12 projets de modernisation des infrastructures comme le programme d'acquisition et de
13 construction de nouveaux bureaux d'affaires, l'aménagement des bureaux d'affaires, les
14 améliorations locatives s'il y a lieu et le réaménagement du siège social.

15 Des sommes sont aussi allouées pour le mobilier et les équipements de bureau dans le
16 but de remplacer le mobilier désuet, d'aménager les nouveaux bureaux d'affaires et
17 aussi, d'assurer une meilleure sécurité au niveau de nos installations.

18 Les investissements au niveau de l'équipement de transport et la machinerie lourde sont
19 requis annuellement afin de moderniser la flotte et de maintenir l'âge moyen à un niveau
20 acceptable en regard des dépenses en entretien et réparation mais aussi pour faire face
21 à de nouveaux besoins.

22 A chaque année, des investissements sont nécessaires au niveau de l'outillage et des
23 équipements de travail dans le but de maintenir, de moderniser les équipements
24 essentiels au bon déroulement des opérations et aussi remplir de nouveaux besoins.

25 Les équipements de communication et d'informatique sont constitués de montants
26 investis dans la téléphonie et divers équipements de télécommunication. L'équipement
27 informatique est constitué de plusieurs projets dont le remplacement d'équipements, la

1 mise à niveau du matériel et des serveurs.

2 La page 1 de ce document présente la description synthétique ainsi que la ventilation
3 des coûts de ces investissements. L'impact sur les tarifs est intégré dans la présente
4 demande tarifaire.

5 • **Frais généraux capitalisés (12,7 M\$)**

6 Investissements correspondant aux frais généraux encourus pour la réalisation des
7 investissements ci-haut mentionnés. L'impact sur les tarifs est intégré dans la présente
8 demande tarifaire.

9 • **L'inventaire gaz coussin (0,1 M\$)**

10 En fonction du coût du gaz, ajustement de la valeur de l'inventaire de gaz coussin
11 nécessaire à l'exploitation du site d'entreposage de Pointe du Lac.

12 L'ensemble de ces investissements est nécessaire afin d'assurer la fiabilité du service de
13 distribution et la sécurité du réseau.

DETAIL DES ADDITIONS A LA BASE DE TARIFICATION
DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE
PRÉVISION 5 / 7 - 2011, CAUSES TARIFAIRES 2011 et 2012
(en milliers \$)

No de ligne	ÉCART (1) (3 - 2)	BUDGET CAUSE 2011 (2)	PRÉVISION 5/7 2011 (3)	BUDGET CAUSE 2012 (4)	ÉCART (5) (4 - 3)	
1 BUREAUTIQUE / FINANCES	(457)	2 330	1 873	11 630	9 757	(2)
2 EXPLOITATION	(548)	1 950	1 402	1 160	(242)	
3 SERVICE À LA CLIENTÈLE	(493)	570	77	0	(77)	
4 PROJETS NON SPÉCIFIQUES	(465)	1 000	535	1 000	465	
5 TOTAL	(1) (1 962)	5 850	3 888	13 790	9 902	

Note:

- (1) La baisse des investissements projetés pour l'année financière 2011 par rapport aux investissements prévus au dossier tarifaire 2011 est justifié par le fait que plusieurs projets ont été reportés à l'année financière 2012 compte tenu du fait que les ressources internes sont mobilisées par le déploiement de SAP 2B.
- (2) Le projet SAP 2B est maintenu hors base jusqu'au 30 septembre 2011. Il est intégré à la base de tarification au 1er octobre 2011, tel que présenté à la pièce Gaz Métro - 8 doc. 20, p. 1, col. 2, l. 3. Par ailleurs, pour l'année financière 2012, des investissements de 8,6 M \$ sont prévus dans la poursuite de ce projet. L'écart de 9,7 M \$ est donc constitué de ces investissements de 8,6 M \$ ainsi que des projets prévus en 2011, mais reportés en 2012 tel qu'expliqué à la note 1.

DÉTAIL DES ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION
DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU
PRÉVISION 5 / 7 - 2011, CAUSES TARIFAIRES 2011 et 2012
(EN MILLIERS \$)

No de Ligne		Budget Cause 2011 (1)	5 / 7 2011 (2)	Budget Cause 2012 (3)
1	<u>DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU :</u>			
2				
3	Projets d'extensions supérieurs à 1,5 M\$ soumis à la Régie :			
4				
5				
6				
7				
8	Projets de raccordement:			
9				
10	Sur réseau	9 643	11 902	12 025
11				
12	Hors réseau	23 462	14 297	16 199
13				
14		33 105	26 199	28 225
15				
16				
17	<u>Total développement du réseau</u>	33 105	26 199	28 225
18				
19	Les projets de développement du réseau sont réalisés en fonction de leur rentabilité.			